

DECISION N°411

« Commande Public » Autres contrats
LYCEE PROFESSIONNEL SCHWARTZ / VILLE DE POMPEY
JOURNEE TERRE D'INDUSTRIE ET DE METISSAGE DU SAMEDI 26 AVRIL
2025

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juin 2020, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le souhait de la municipalité d'organiser une exposition lors de la journée du samedi 26 avril 2025.

Vu la proposition du Lycée Professionnel SCHWARTZ d'organiser cette exposition lors de la journée Terre d'Industrie et de Métissage du samedi 26 avril 2025.

LE MAIRE,

DÉCIDE

- de signer une convention jointe en annexe avec le Lycée professionnel SCHWARTZ se situant rue Saint Anne à POMPEY représenté par Madame Evelyne Thomas-Grandemenge son proviseur, pour la prestation du samedi 26 avril 2025 au centre socio culturel.

il a été convenu avec le lycée Professionnel SCHWARTZ d'exposer les œuvres le samedi 26 avril de 18 h à 20 h au centre socio culturel.

- 11 affiches sur le monde du travail
- 5 affiches sur la sécurité au travail
- 26 affiches réalisées avec l'imprimerie Batard
- 12 poèmes.

Les œuvres sont déclarées à l'assurance en cas de vol ou de dégradation.

Fait à Pompey le 9 avril 2025

Le Maire,

Laurent TROGRLIC

